

# BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

et des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE  
paraissant le Samedi - Tirage 18.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.  
Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95  
Chèques Postaux Nantes 6.016

## NOTRE FEUILLETON

Aujourd'hui !...  
Nous commençons le Feuilleton le plus intéressant, le plus prenant.

### Maximilien Helier

par HENRY CAUVAIN

Ceux qui commencent à le lire attendent avec impatience la semaine suivante pour se hâter d'en connaître la suite.

Aussi le curieux Feuilleton

### Maximilien Heller

remportera-t-il un vif succès auprès de nos lecteurs et de nos gentilles lectrices.



**COMMERCE DES BLES :** Vu la loi du 1<sup>er</sup> décembre 1929, le Président de la République décrète que le pourcentage minimum des blés indigènes que les ménégers devront mettre en œuvre pour la fabrication des farines destinées à la panification et autres usages alimentaires, est fixé à 97 %.

**GUÉMÈNE-PENFAO :** Un marché hebdomadaire aura lieu désormais à Guémène tous les mercredis, à 13 heures, place de la Mairie, à partir du 18 décembre.

**RETRAITE DU COMBATTANT :** Les délégués de la Confédération nationale des anciens combattants se sont mis d'accord sur le principe d'un projet unique de retraite à tous les titulaires de la carte de combattant, d'une somme de 500 francs de 50 à 55 ans, et de 1.200 francs à partir de 55 ans.

**A NARBONNE** la baisse du vin a produit un vif mécontentement. Un vigneron, M. Sauvage, évoquant le souvenir de Marcellin Albert en 1907, a exhorté ses collègues, par leur union et leur ténacité, à sauver le pays : « Le vin ne se vend plus, la misère est à nos portes. » M. Sauvage, très applaudi, veut poursuivre sa campagne à Carcassonne, Montpellier et Perpignan.

**A L'INSTITUT AGRONOMIQUE** vient d'être organisée une section d'études supérieures des industries du lait. L'enseignement fonctionnera chaque année à partir du 1<sup>er</sup> novembre et aura une durée de huit mois.

**A BOURG-EN-BRESSE (Ain)** aura lieu, le 17 décembre, le grand concours annuel de volailles mortes : chapons, poulardes, dindes, oies, canards et pigeons.

**LA FIEVRE APHTEUSE** manifeste son activité en Haute-Marne et dans la Somme, où 358 exploitations de l'arrondissement d'Abbeville seraient contaminées. Dans l'Allier, on signale aussi quelques cas.

### RESTAURANT CHIC...



— Eh bien, garçon, et ce poulet ?  
— Monsieur, on est en train de le plumer... ce sera votre tour dans un instant !

## A PROPOS DES ENGRAIS

Au début du chemin de fer en France, et cela ne remonte pas à un siècle, on fermait à clé les portières des wagons, parce qu'à l'allure folle de 30 à 40 kilomètres à l'heure, disait-on à cette époque, les voyageurs, risquant de perdre la tête, pourraient se précipiter par les portières si elles n'étaient pas rigoureusement closes. Des esprits très distingués s'élevèrent véhémentement contre la construction de lignes à travers la campagne car, disaient-ils, par suite des secousses provoquées par le passage du train, les récoltes voisines en seraient endommagées et l'on craignait particulièrement pour les champs de pommes de terre, dans lesquels la pourriture devait se mettre infailliblement ?!

Qu'à l'apparition d'une chose tout à fait nouvelle, qui devait transformer la vie et les relations d'un pays, on puisse sortir de pareilles inepties, on peut l'admettre ; mais celui qui, aujourd'hui, reprendrait de pareilles sottises serait infailliblement traité de fou ou de pauvre d'esprit.

De même on peut concevoir qu'au début de l'emploi des engrais chimiques on ait élevé contre ces engrais des objections qui nous paraissent aujourd'hui complètement déraisonnables. Mais qu'à notre époque de progrès on entende encore des cultivateurs se refuser énergiquement à l'emploi des engrais parce que : « Les engrais donnent la fièvre aphteuse aux animaux », cela doit paraître invraisemblable ; or, il y a encore très peu de jours, nous nous trouvions dans la région choletaise pour faire une conférence sur les engrais, dans une commune où pourtant la culture est en avance et dans laquelle se trouvent même quelques cultivateurs excellents, tout à fait « à la page », eh ! bien, vous nous croirez si vous le voulez, mais certains cultivateurs, malgré le désir exprimé par leur propriétaire, ont refusé de venir à notre causerie parce que, ont-ils dit : « Les engrais chimiques, cela donne la fièvre aphteuse au bétail. » Mais au moins, pensez-vous, auraient-ils pu venir se renseigner ? (c'est même ce que leur propriétaire leur a fait remarquer) ; à cela ils n'ont rien répondu, mais ils se sont bien gardés de venir, par crainte du « mauvais œil » ou du sort qui aurait pu leur être jeté. Rien que le fait d'entendre parler des engrais chimiques pendant une heure, aurait pu être dangereux, et s'ils étaient venus, ils n'auraient nullement été surpris de trouver, en rentrant, la fièvre aphteuse dans leurs étables.

Que cela vous paraisse invraisemblable, nous le voulons bien, mais le plus triste, c'est que cet état d'esprit est encore plus répandu qu'on ne le croit généralement.

Ne peut-il pas sembler étrange et également invraisemblable qu'un journal à fort tirage de la région se soit fait l'écho d'un nouveau bobard : « Les engrais chimiques favorisent-ils le cancer ? » et quand nous relisons ce titre, nous pensons invinciblement aux esprits distingués du milieu du siècle dernier qui avaient l'horrible pressentiment de voyageurs se jetant par les portières, ou la triste vision de champs de pommes de terre ravagés par la pourriture au passage du chemin de fer.

Cette polémique sur le cancer a eu cependant l'avantage d'attirer quelques bonnes réponses de gens sensés et de cultivateurs avisés, et nous retenons la conclusion d'un agriculteur, M. J. Engelhard, qui est la suivante :

« Concluons, et pour terminer, admettons un instant — ce qui n'est pas le cas — que toutes vos accusations soient exactes.

« Il n'en est pas moins vrai que tels rendements en blé, par exemple, ont été portés, grâce aux engrais, de 20 à 30 quintaux dans de nombreuses fermes. Avec ces récoltes abondantes, les gens arrivent tout juste à joindre

les deux bouts. Et vous leur proposez de faire machine en arrière pour retomber aux anciens rendements de farine, alors que les rendements actuels sont estimés insuffisants. Les prix de vente n'augmenteront pas dans la proportion de cet abaissement. On fera plus largement appel au blé et aux produits étrangers, et c'est tout.

« Les charges du producteur diminueront du prix des engrais. Mais l'abaissement des revenus sera beaucoup plus grand.

« On admet, par exemple — et l'expérience toujours le prouve — que dans une terre correctement fumée, 15 kilos d'azote procurent un excédent de récolte de trois quintaux pour le blé.

« En admettant que l'engrais azoté coûte 8 francs le kilo, soit 120 francs les 15 kilos, et le blé 150 francs les 100 kilos, c'est donc pour une économie d'engrais de 120 francs une perte de récolte atteignant 450 francs, ou 330 francs de déficit.

« C'est un fait économique ? La culture n'est rémunératrice que grâce aux engrais, et dès qu'on lâche la main on s'en aperçoit.

« S'il faut, sur d'autres preuves que vos accusations, supprimer les engrais, proposez donc aux consommateurs de payer les denrées de 20 à 30 % en sus des cours actuels, pour compenser le manque à récolter, et vous verrez comme vous serez reçus !

« Les lois économiques sont brutalement...

« Les agriculteurs ont le devoir absolu d'user des engrais puisque ceux-ci, profitables et largement rémunérateurs quand on les utilise méthodiquement, sont, par surcroît, complètement inoffensifs. »

J. VALENTIN,  
Ingénieur-agronome.

## Un Brin de Causette...



Dimanche dernier la mère Jeannot et son mari ont été faire une p'tite visite chez les Litou. Dame, les dimanches, quand fait mauvais temps, que voulez-vous faire de mieux, que de musarder un brin, ou faire une manille, en buvant une boîtee chez les ouasins ?

Malheureusement, quand nous sommes arrivés, ces pauvres Litou n'étaient point de bonne humeur. La fille Clémentine — une vraie gaillarde — était courbée en deux la tête dans les chapeaux. Plus loin, la mère Litou, faisait un râle à tout casser ; pour ne point salir sa robe, elle l'avait relevée jusqu'à la ceinture et elle trébuchait dans la soue aux cochons.

— Quéque vous faites-là, la mère Litou ?  
— Ah ! ne m'en parlez point, père Jeannot ! En v'là çy c'est une invention !  
— Quoi donc, quoi donc ?  
— Eh ben, leur questionnaire ! Faut qu'on leur dise à présent tout ce qu'a chez nous !

— Ah !... la fameuse statistique, l'inventaire de la production agricole. J'y suis, j'y suis !  
— Dame, on compte les porrets et les lapins. Ce matin on a ty eu du mal à compter ç'te mandite volaille, quand elle sortait du poulailler. Le pu forti, c'est que Clémentine et moi nous ne trouvons point le même nombre.

— Et le père Litou ?  
— Lui est à la maison à faire des comptes. Il s'en fait des cheveux avec ça. Y croit ben que c'est encore un truc pour nous rugmenter les impôts !

— Ça viendra pu vite des rentes, ma p'tite mère ; mais faut point se faire des cheveux blancs à l'avance. Y avait eu le même inventaire dans toute la France en 1892, si vous vous en souvenez ? Seulement depuis, on n'a ren fait faute de galette.

— Allez donc voir le maître à la maison pour lui s'expliquer ça !  
Le père Litou était en effet à sa table, en train de noircir des papiers, des dos d'enveloppes avec tout plein de chiffres.

— Faut'y que vous soyez courageux, que je lui dis comme ça en rentrant. Vous allez devenir comtable ?  
— C'est point de la rigolade à nuit, mon vieux Jeannot. Toute la matinée j'ai compté mes pieds de choux, les superficies en froment, avoine, blé noir, le nombre de vaches sans dents ou adultes, les poulaillers et tout le bazar. J'me demande ben ce que ça peut leur faire ?

— Si dans tout le pays chacun fournit des renseignements exacts, ça pourra p'têtre servir à quéque chose, pour faire prendre des mesures en faveur de l'agriculture, pour protéger (s'échoum !) pour accorder des encouragements, modifier le régime fiscal et les droits de successions.

— Vous croyez ça ?  
— Dame, mon cher Litou... j'le crois qu'à moitié. Tout dépend des renseignements fournis : Si qu'on déclare point tout ce qu'on a, ça servira à ren et si qu'on déclare de trop ce sera encore pis !

— Alors y croient qu'on peut dire ça à une poule près ?  
— Ils feraient ben mieux, père Litou, de faire le compte de tous ceus qui quittent la terre pour aller travailler la journée de 8 heures dans les villes et les administrations. Ren que cette statistique leur en apprendrait long, car y savent tout de même ben les régions qui produisent du grain, des chevaux, des camemberts, des châtaignes ou du pinard... et c'est encore la « Princesse » qui paiera.

MAITRE JEANNOT.

## La Culture rémunératrice de l'Osier

Il existe actuellement en France de vastes surfaces qui pourraient être utilisées beaucoup mieux qu'elles ne le sont, au double point de vue culturel et économique. Dans notre siècle de vie chère où chacun doit produire au maximum, il importe que tous ces terrains, dont la superficie se chiffre par plusieurs dizaines de milliers d'hectares, soient exploités rationnellement.

Au premier rang des cultures trop longtemps délaissées parce que mal connues, mal étudiées, nous n'hésitons pas à placer l'osier.

Il y a une cinquantaine d'années, nous possédions 70.000 hectares de cette plante ; actuellement la superficie des oseraies françaises n'atteint pas 8.000 hectares.

L'osier, très utilisé en vannerie et en tonnellerie, est une plante dont la culture est indispensable à réhabiliter.

Autrefois la France était le grand fournisseur de la vannerie européenne, car nos osiers possèdent une supériorité incontestable comme qualité. Il importe aujourd'hui de reprendre la place perdue sur le marché mondial.

Il est donc à désirer que cette culture qui, pendant trop longtemps, est restée routinière, reprenne à nouveau son essor. Pour cela il faut qu'elle se modernise en mettant à profit les avantages résultant des recherches poursuivies depuis vingt ans dans notre pays.

**LES MEILLEURES VARIETES**  
OSIER « FRAGILIS ». — Saule rouge, rameaux dressés, fins, longs, de très

bonne qualité, comprenant les sous-variétés ci-après :

1° Bouton aigu ou bouton pointu, écorce rouge foncé, convient aux sols moyens ;  
2° Bouton plat, écorce rouge pâle, convient aux terres riches, de toute première qualité ;  
3° Sainte-Reine, écorce rouge tenant le milieu comme couleur entre les deux précédents, un peu moins difficile au point de vue du sol que le bouton plat.

OSIER VIMINAL, ou Saule des Vaniers ; rameaux de couleur vert jaunâtre, comprenant les sous-variétés ci-après :

1° Pêcher jaune, couleur vert-jaune, convient aux bonnes terres ;  
2° Romarin ou Queue de Renard, couleur verte, avec tache lie-de-vin vers le sommet, convient aux sols médiocres et moyens.

OSIER « TRIANDRA » ou Amandier, rameaux de couleur grise, comprenant les sous-variétés ci-après :

1° Grande Grisette, de couleur vert-grisâtre, osier à fort rendement dans les bonnes terres ;  
2° Grisette Noire, de couleur gris-noirâtre, convient aux terres moyennes ;  
3° Petite Grisette, reste très petite, rameaux gris très fins de toute première qualité ; osier à rendement faible.

OSIER POURPRE, ainsi appelé parce que les fleurs (et non les rameaux) sont rouges. Le plus important est l'osier pourpre « Hélix », écorce verte, rameaux très longs et très fins.

OSIER BLANC, écorce blanche ou jaune, comprenant les sous-variétés ci-après :

1° Osier à écorce blanche avec yeux noirs, peu difficile au point de vue du sol ;  
2° Osier de tonnelet, écorce d'un beau jaune doré, convient aux terres moyennes.

### MULTIPLICATION

La multiplication de l'osier se fait généralement par boutures. Ces dernières sont fournies par les pousses d'un an, bien constituées, prélevées sur des souches ayant au moins deux ans.

Les meilleures boutures sont celles qui ont un diamètre variant de 3 à 8 mm. Leur longueur moyenne doit être de 20 centimètres environ.

La coupe des pousses peut avoir lieu de novembre à mars ; elles sont conservées en bottes jusqu'au moment de la plantation, et ne sont coupées de la longueur prévue qu'au moment de la plantation.

### PLANTATION

D'une façon générale, on ne soigne pas assez les plantations d'osier dans notre pays.

Les sols frais, argileux, argilo-silticeux, les terres profondes des vallées conviennent parfaitement à l'osier, mais celui-ci peut également prospérer en sol plus ou moins léger sans excès, à la condition d'apporter au sol la variété qui lui convient.

Si la plantation a lieu en terrain humide, ce dernier doit être assaini en creusant des fossés destinés à recevoir les eaux surabondantes. Dans

## LE NETTOYAGE DES ARBRES FRUITIERS



C'est une opération à faire pendant la saison de non végétation. On peut détruire avec succès les mousses, les lichens et une foule d'animaux parasites. Photo Jardinage.

ce cas, le sol peut être divisé en planches de largeurs variables suivant le degré d'humidité, et séparées entre elles par des fossés de 40 cm. de profondeur.

Ce que l'osier redoute, c'est l'eau stagnante. Pour avoir une oseraie productive et durable, il est absolument nécessaire de bien préparer le sol par un défoncement à 40 cm. de profondeur, ou tout au moins par un bon labour à 25 cm. au minimum, exécuté en hiver.

Il est indispensable d'attacher une attention toute particulière au choix des espèces et variétés, chacune ayant des exigences spéciales.

La plantation des boutures a lieu de janvier à fin mars. Tracer les lignes au cordeau. Enterrer complètement la bouture au plantoir. Serrer ensuite la terre autour.

**A quelle distance faut-il planter ?**  
— La distance peut varier avec les osiers cultivés, mais, en général, d'après les nombreuses expériences faites récemment à ce sujet, les meilleures distances à observer sont les suivantes : 80 cm. entre les lignes, 10 à 20 cm. entre les plants sur la même ligne. En plantant à 80 sur 10 il faut 125.000 boutures à l'hectare.

#### ENTRETIEN

**Binages et sarclages.** — Pendant la première année, il faut pratiquer deux binages et un sarclage. Les autres années, un bon binage au printemps et un sarclage en juillet-août sont suffisants.

Au printemps qui suit la plantation, on doit remplacer les boutures n'ayant pas réussi. A cet effet, il est nécessaire de créer une pépinière au moment de la plantation. Les boutures racinées, ainsi produites, servent au remplacement des pieds manquant les deux premières années.

Les troisième et quatrième années, s'il existe encore des vides, les combler avec des boutures non racinées de 0 m. 50 dépassant le niveau du sol de 0 m. 25 à 0 m. 35, précaution indispensable pour éviter un étouffement qui se produirait si le remplacement était effectué avec des boutures ordinaires, c'est-à-dire de 0 m. 25 seulement.

**Fumure.** — Dès son entrée en pleine production, l'osier demande tout naturellement, comme les autres végétaux, des fumures d'entretien. Voici un exemple de fumure très recommandable : à l'hectare, mille kilos de scories de déphosphoration et 200 kilos de sulfate de potasse tous les deux ou trois ans, le tout accompagné de temps en temps d'une fumure azotée à base d'azote organique (composts, limons de fossés, vases d'étagers, boues de ville, etc.). Le sang desséché, les déchets de corne, de cuir, de laine, peuvent aussi avantageusement être employés. Ces engrais sont répandus à la fin de l'hiver et enfouis, s'il y a lieu, par un bon binage.

#### RECOLTE

Autrefois, on recommandait de ne pas couper l'osier l'année qui suit la plantation, pour ne pas épuiser la souche.

Après de nombreuses expériences faites tant en France qu'en Suisse, la question est maintenant résolue en faveur de la coupe dès la première année ; naturellement le produit obtenu la première année est de valeur secondaire.

La première coupe sera effectuée de manière à ne pas déplacer ni rompre les racines encore jeunes ; on fera exceptionnellement cette coupe au début de l'été.

La production d'une oseraie est très variable ; c'est en général vers la troisième année que l'on obtient le rendement maximum. Une plantation bien entretenue peut durer 30 ans, 50 ans ou davantage. La coupe de l'osier a lieu tous les ans, soit en hiver de novembre à fin mars, soit au début du printemps. Cette coupe doit toujours se faire au rez du sol, de façon à conserver des souches basses et aussi peu divisées que possible. On se sert de la serpe pour cette opération.

Les brins d'osier détachés de la souche sont étendus sur le terrain puis mis en bottes.

#### PREPARATION POUR LA VENTE

L'osier est surtout employé en vannerie pour la fabrication des objets les plus divers, ainsi qu'en arboriculture et en viticulture pour le palissage des végétaux.

Il peut être livré au commerce sous trois aspects : soit tel qu'il sort de l'oseraie, soit trié par longueurs et botté, soit écorcé. Préalablement séché, trié et botté, il est appelé osier brut et il sert ainsi pour les emballages grossiers. Celui destiné à la tonnellerie est fendu en plusieurs parties à l'aide d'un instrument spécial.

L'osier destiné à la vannerie est le plus souvent blanchi, c'est-à-dire décortiqué. Après avoir été récolté, botté et trié par grandeurs, il est placé verticalement dans 15 cm. d'eau, de janvier à avril, pour qu'il s'imprègne de liquide. Le décortiquage se fait de mai à juillet. Ce décortiquage a lieu, soit à la main, soit

à l'aide d'un instrument spécial appelé peloir, soit à la peuleuse mécanique. L'osier peut aussi être écorcé à la vapeur.

De tous les procédés, le décortiquage mécanique est le plus recommandable.

Le système, basé sur celui des batteuses de céréales, permet à l'ouvrier de traiter à la fois et dans le même temps, de 25 à 50 brins, selon la taille, au lieu d'un seul.

C'est le procédé d'avenir qui, en raison de l'économie de main-d'œuvre, sera bientôt en usage dans toutes les exploitations, les récentes démonstrations qui ont eu lieu à l'Ecole Nationale d'Oseraie de Fay-Billot en ayant fait ressortir les avantages.

A leur sortie de la machine, les osiers sont séchés, mis en bottes et propres à être livrés à l'industrie.

#### CONCLUSIONS

En résumé, la question de l'osier est du plus haut intérêt :

- 1° Au point de vue culturel ;
- 2° Au point de vue industriel.

**Au point de vue culturel** l'osier est susceptible aujourd'hui, grâce aux recherches agronomiques poursuivies sans arrêt en France depuis plus de 20 ans, de donner des résultats économiques de tout premier ordre. Qu'il nous suffise de faire remarquer qu'une oseraie d'un hectare en bon état de rapport produit 10.000 kgs d'osier brut vert d'une valeur de 30 à 50 fr. les 100 kgs, ou 3.000 kgs au moins d'osier décortiqué d'une valeur de 200 à 300 fr. les 100 kgs.

**Au point de vue industriel**, le rôle de l'osier est intimement lié à la prospérité commerciale du pays. Il sert à fabriquer des emballages que le commerce réclame souvent pour l'expédition, le transport et la manipulation des fruits, des légumes, des primeurs, des vins fins, du poisson, etc., etc.

Pour toutes ces raisons, nous ne saurions trop engager les agriculteurs à créer des oseraies. Les demandes du commerce en osier augmentent sans cesse, et l'étranger jettera toujours son dévolu sur celui de France, dont la qualité est reconnue et appréciée.

Eug. LEROUX,

Directeur honoraire de l'Ecole Nationale d'Oseraie et de Vannerie.  
Président de la Chambre syndicale des Oseraies françaises.



LES ETALONNIERS DE FRANCE  
AU MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE

Ainsi qu'il avait été décidé à la réunion de la Fédération des Etalonniers de France, à Landerneau, en octobre dernier, une délégation composée de MM. Lemonnier, président de la Fédération (race bretonne, Côtes-du-Nord) ; Léon Lévesque, premier vice-président (race percheronne, Orne) ; Dessouter, vice-président (race ardennaise, Meuse) ; Callais, vice-président (race bouronnaise, Pas-de-Calais) ; Chamboulant-Leroy, président du Syndicat de la Côte-d'Or ; Collin, vice-président (race mayennaise, Mayenne) ; Henri de Bezolles, vice-président (races mulassières et bandets du Midi, Toulouse), conduite par M. Le Vezouet, député des Côtes-du-Nord, et accompagné de MM. Blagnan, Beaumont, Monteret, de Kerzuzec, Fenoux, Paul Chevallier, Davaines, Mando, Lavoine, sénateurs ; de Ludre, Boulanger, Lepévidic, Delsalle, Trémentin, Duval, Inizan, députés, fut reçu au Ministère de l'Agriculture vendredi dernier.

Après avoir écouté les doléances exprimées par le président, M. le Ministre promit d'étudier les vœux présentés.

Cette réponse ne donnant pas entière satisfaction à la délégation, et sur le désir exprimé par M. le sénateur Blagnan, M. le Ministre voulut bien accorder une deuxième audience, dans l'après-midi, en présence de M. de Tonnac de Villeneuve, directeur général des Haras, lequel promit formellement à la délégation d'étudier ces vœux et de répondre, dans l'intérêt de l'étalonnage privé, les mesures administratives existant actuellement, et, au point de vue pécuniaire, de donner satisfaction aux desiderata de la délégation autant que les fonds pourront lui être accordés.

M. Le Vezouet prit acte de ces promesses, tout en se réservant la liberté de porter ces revendications à la tribune de la Chambre, si sa satisfaction n'est pas accordée à la Fédération des étalonniers de France.

Grâce à l'union de tous les Syndicats d'élevage et d'étalonniers, il faut espérer que le succès couronnera les louables efforts de ceux qui prirent l'initiative de ces démarches en faveur de l'intérêt général des races chevalines et mulassières de France.

## La 6<sup>e</sup> Foire - Concours des Vins, à Ancenis

Malgré le mauvais temps, cette Foire aux Vins a remporté un vif succès. La place nous manque pour donner un compte rendu complet de cette intéressante manifestation viticole, comme nous le voudrions. Qu'il nous soit permis de féliciter ici tous les organisateurs de cette Foire, dont le succès va croissant chaque année et particulièrement M. Jules Pohier, maire d'Ancenis.

Nous reparlerons ultérieurement de la conférence qui eut lieu dimanche, Salle de la Mairie, sous les auspices du Syndicat Viticole de l'Arrondissement d'Ancenis, présidée par M. de la Roche-Macé, ou M. de Camiran et M. Faivre prirent la parole.

#### LE PALMARES

Concours entre les lauréats de muscadets des années précédentes déclarés hors-concours :

1er prix, M. Cathelinais, d'Ancenis (objet d'art offert par le C. I. d'Ancenis).

Prix d'honneur entre les premiers prix de muscadet de Loire-Inférieure et Maine-et-Loire : 1er prix, M. Aubert Léandre, La Varenne (M.-et-L.) objet d'art offert par M. de la Touche, Conseiller général.

**Loire-Inférieure.** — Muscadets : 1er prix, M. Aubron Pierre, d'Ancenis (clos de Saint-Gérôme), médaille d'argent offerte par la Chambre de Commerce de Nantes. — 2e prix, M. Bourdeau Armand, Saint-Gérôme, médaille offerte par le S. I. de Nantes. — 3e, M. Toulblanc Etienne, Saint-Gérôme, médaille offerte par M. Bureau, Conseiller d'arrondissement. — 4e, Bourdeau Armand, de Saint-Gérôme, mention honorable. — 5e, M. Athimon Auguste, Le Cellier 2e mention. — 6e, M. Lunéau Ferdinand, Ancenis (Clos de Saint-Herbin), 3e mention. — 7e, M. Bourdeau (Saint-Gérôme), 4e mention.

**Pineaux.** — 1er prix, M. Soumoulié, Loudon (médaille offerte par M. de la Ferronnays, député) ; 2e, M. Toulblanc Etienne, Saint-Gérôme, médaille offerte par M. de Landemont, sénateur ; 3e mention honorable : Mue Schéolo, La Rouxière.

**Pineaux-Chablis.** — M. Toulblanc Etienne (Saint-Gérôme).  
**Noah.** — 1er prix, M. Malinge, d'Ancenis, médaille offerte par le S. I. de Nantes.

**Hybrides blancs.** — 1er prix, M. Davodeau, de Varades, médaille offerte par MM. les sénateurs de la Loire-Inférieure ; 2e prix, M. Paimparé, d'Ancenis, médaille offerte par M. Athimon, Conseiller général.

**Gamays.** — 1er prix, MM. Cathelinais, d'Ancenis, médaille offerte par M. le Maire d'Ancenis ; 2e prix, M. Bourdeau, Saint-Gérôme, médaille offerte par le S. I. de Nantes.

**Cabernet.** — M. Athimon Auguste, Le Cellier, 1re mention honorable.  
**Othellos.** — 1er, M. Mercereau, St-Herbin (médaille offerte par la Chambre de Commerce de Nantes) ; 2e M. Mortier, Mésanger, 1re mention honorable.

**Hybrides rouges.** — M. Davodeau, Varades, 1re mention honorable.

**Maine-et-Loire.** — Muscadets. — 1er prix, M. Aubert Léandre, La Varenne, médaille offerte par le S. I. de Nantes ; 2e, Mme la vicomtesse de la Bourdonnaye (Drain), médaille offerte par M. de Saint-Pern, Conseiller général ; 3e, M. Mercier (Liré), médaille offerte par le S. I. de Nantes ; 1re mention honorable, M. Chauvin Honoré, d'Ancenis (clos de Bouzille) ; 2e mention ex-æquo, M. Godefroy (Champocéaux) et M. Toulblanc Joseph (Champocéaux) ; 3e mention, M. Lépicié (Ingrandes-sur-Loire).

**Pineaux.** — 1er prix, M. Godefroy, à Champocéaux, médaille offerte par MM. les Sénateurs de la Loire-Inférieure ; 2e, M. Hobé, Ingrandes, 1re mention honorable.  
**Gros plants.** — 1er prix, M. Aubert, La Varenne, médaille offerte par le S. I. de Nantes.  
**Noah.** — M. Audouin Emile, Saint-Rémy-en-Mauges, mention honorable.

**Gamays.** — 1er prix, M. Godefroy, Champocéaux, médaille offerte par le S. I. de Nantes ; 2e, M. Lépicié, Ingrandes-sur-Loire, mention honorable.

**Othellos.** — M. Audouin Emile, St-Rémy-en-Mauges, médaille offerte par le S. I. de Nantes.  
**Hybrides rouges.** — 1er et 2e, M. Renou Jacques, Liré, médaille offerte par le S. I. de Nantes.

#### AGRICULTEURS I

pour 8 francs

DE COTISATION ANNUELLE

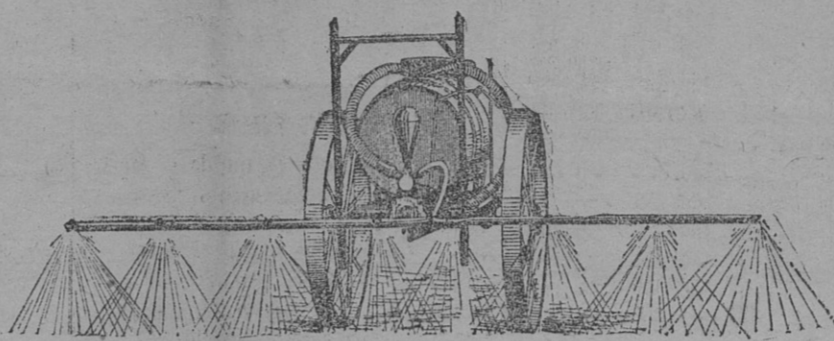
vous recevrez notre BULLETIN chaque SEMAINE

ET BENEFICIEZ DES MULTIPLES AVANTAGES DE NOTRE SYNDICAT ET DE NOTRE COOPERATIVE AGRICOLE.

## Machines Agricoles



### Pulvérisateur à Traction



Pour le traitement à l'acide des céréales et pour la vigne.

Pompe nouveau modèle à quadruple effet par diaphragmes et robinet à 3 voies. Tonneau bois 1<sup>er</sup> qualité, châssis et roues métalliques. Rampe 3 mètres et 4 mètres 50 de large.

La pompe, d'un grand débit, sert également au remplissage du tonneau, sans rien démonter et ne jamais toucher à l'acide. D'une grande douceur, elle peut être actionnée sans fatigue à la main, par une femme ou un enfant, permettant ainsi de régler le débit.

Les nos 1, 2 et 4 sont actionnés à

la main. Le n° 3 est actionné par les roues, tout en conservant le remplissage du tonneau. La pompe s'enlève facilement et peut servir à tous usages, débit : 5.000 litres.

Prix des pulvérisateurs complets, de 1.300 à 2.650 fr., suivant modèle. Supplément pour rampe à vignes, 300 fr.

Pompe à quadruple effet, spéciale pour la vigne et autres usages, montée sur brouette, débit 5.000 litres, avec 5 mètres de tuyau. Prix : 750 fr. Départ usine.

Remise à nos adhérents. Tous autres modèles à traction et Pulvérisateurs à des sur demande.

### Cuiseurs

Cuiseurs en tôle d'acier de 3<sup>e</sup> m/m, les plus simples, les plus solides.

Les matières alimentaires, pour le bétail, se cuisent en utilisant l'eau qu'elles renferment et que la vapeur porte à ébullition. D'un nettoyage facile, d'une sécurité absolue, l'appareil se bascule très facilement, sans le soulever.



N°	Contenance en litres	Prix en tôle peinte	Prix avec cuve galvanisée
1	50	402 fr.	435 fr.
2	65	462 »	495 »
3	80	512 »	556 »
4	100	573 »	622 »
5	125	633 »	689 »
6	150	710 »	776 »
7	200	776 »	853 »

Modèles plus grands sur demande. Ces prix s'entendent départ usine. REMISE à nos adhérents.

### Rouleaux montés

En tôle d'acier, avec chaises en fer, moyeux fonte et rayons fer plat.

Grande robustesse. Ces rouleaux sont livrés avec limonière, ou, sur demande, avec timon. Ils peuvent aussi être munis d'un décrotoir et d'un siège, moyennant un léger supplément.

Dispositif spécial, pour le graissage rapide des moyeux intérieurs.



Longueur du rouleau	Diam. 0-30	POIDS MOYEN 0-30	0-70
1 <sup>er</sup> 00	230 kg.	250 kg.	» —
1 <sup>er</sup> 20	250 —	270 —	» —
1 <sup>er</sup> 40	270 —	290 —	365 kg.
1 <sup>er</sup> 60	290 —	310 —	330 —
1 <sup>er</sup> 80	310 —	330 —	415 —
2 <sup>er</sup> 00	375 —	425 —	530 —

Prix au kilo : 2 fr. 15 départ, port déduit sur facture  
Remise à nos Adhérents.

## La Vie Syndicale

### Guérande

Dimanche 15 Décembre, à 9 h. 15 du matin, Salle de la Justice de Paix, grande réunion syndicale.

Allocution de M. Pichelin.  
Conférence Agricole par M. de Camiran, président du Syndicat Central et de la Confédération des Vignerons du Centre et de l'Ouest.

M. Merlant, ingénieur agronome, professeur d'agriculture, parlera de l'alimentation des vaches laitières. Tous les agriculteurs de la presqu'île Guérandaise sont cordialement invités.

### Remouillé

Dimanche 15 Décembre, à 7 h. 30 du matin, salle de M. Edouard Hervouet, place de l'Eglise, à Remouillé, grande réunion syndicale, Conférence agricole par MM. Faivre et de Dreuzy, suivie d'une Séance Cinématographique instructive.

Tous les cultivateurs de la région sont cordialement invités.

### Vieilleville

Dimanche 15 Décembre, à Vieilleville, à 11 heures, Hôtel du Commerce, réunion syndicale et conférence agricole par MM. Faivre et de Dreuzy. Séance Cinématographique instructive.

Questions syndicales importantes. Tous nos adhérents sont instamment priés d'y assister.

### Saint-Philbert-de-Grand-Lieu

Jeu 19 Décembre, à 7 h. 30 du soir, Salle Leparoux, à Saint-Philbert, grande réunion syndicale.

Conférence agricole par M. Faivre, directeur technique du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure ; M. de Dreuzy, ingénieur du Bureau d'Etudes sur les Engrais, et M. Y. Le Gouais, ingénieur agronome.

Séance Cinématographique instructive et variée. Tous les agriculteurs de la région sont priés d'y assister. Les dames sont également invitées.

### Donges

Nous rappelons à nos adhérents que M. LEGEAY Albert, Café des Céréales, au bourg de Donges, est nommé AGENT de la Section et qu'il se tient à la disposition des cultivateurs pour tout ce qui concerne le Syndicat et la Coopérative.

### Bâches

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie !

Double couture, coins renforcés, millets enroulés tous les mètres, 1<sup>er</sup> 50 de corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les largeurs, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise départ gare Paris.

Pour le mètre carré confectionné :

Jute : vert gras ou vert enduit	12 80
Lin et Jute : vert gras.....	14 50
Chanvre : N° 1 vert gras ou cachou .....	17 25
— N° 2 vert gras.....	18 50
— N° 3 gras, cachou ou enduit.....	19 90
— N° 4 vert gras.....	21 35
Coton : N° 1 vert enduit.....	17 80
— N° 2 gras, enduit ou cachou.....	19 90
— N° 3 vert gras.....	21 70
— N° 4 vert gras ou cachou.....	22 »

Passer les commandes au Syndicat.

## L'Électrification des Écarts

### UN FAIT NOUVEAU

La question de l'électrification des écarts fait souvent l'objet des lettres que nous recevons, et bien des cultivateurs éloignés des agglomérations nous consultent sur leur cas, se plaignant de ne pouvoir profiter des avantages de l'électricité que l'on vient d'établir dans le pays, alors que les fermiers plus près du bourg en bénéficient.

Il est certain que c'est là un problème difficile à résoudre du premier coup, car dans l'électrification rurale l'expérience montre que si l'on veut obtenir des tarifs de vente modérés, indispensables pour le développement ultérieur de la consommation, il faut procéder par étapes et commencer la distribution par les bourgs et villages suffisamment denses pour que la longueur des lignes par habitant desservi ne soit pas excessive. C'est de cette manière seulement que l'on peut mettre l'exploitation en mesure de faire face aux dépenses d'entretien et de fonctionnement du réseau avec les recettes du début qui sont presque uniquement des recettes d'éclairage.

L'expérience montre que la consommation d'électricité va en s'accroissant ensuite constamment sous la forme principalement de force motrice. Ce développement de la consommation varie avec les régions mais en moyenne on peut dire que la consommation annuelle du débit de 10 à 15 kilowatts par habitant desservi s'élève progressivement à 20 et 30 kilowatts ou même davantage. La situation économique du réseau n'est alors plus la même, ce qui eût été absurde au début devient possible. On peut alors prévoir les extensions de réseau.

Nous sommes heureux d'informer nos lecteurs de la modification faite récemment à ce sujet dans le régime spécial de subvention qui est fixé par l'article 75 de la loi du 30 Mars

1929 dont nous extrayons ce qui suit :

Art. 75 : Les projets collectifs d'électrification de tout ou partie des écarts d'un réseau rural peuvent être subventionnés par le ministre de l'Agriculture dans la limite des crédits mis à sa disposition... Le montant de cette participation de l'Etat est déterminé pour chaque affaire suivant les barèmes en vigueur tant pour la haute que pour la basse tension et porte sur la totalité de la dépense approuvée, le maximum du taux de la subvention étant en même temps élevé de 33 à 50 %.

Les collectivités intéressées peuvent recevoir en outre un prêt d'un crédit agricole dans les conditions prévues par l'article 141 de la loi de finances du 30 Décembre 1928.

Pour les écarts, aucun maximum n'est imposé à la dépense subventionnée dans un projet d'extension alors que, on le sait, le maximum est fixé à 500 francs par habitant desservi dans le projet de premier établissement du réseau.

En outre, il est encore intéressant d'annoncer que la loi du 7 Août 1929 porte : le montant des subventions à accorder annuellement pour l'électrification rurale est élevé de 150 à 250 millions de francs. Comme on le voit, il sera beaucoup plus facile d'établir les extensions et d'électrifier les écarts, la subvention étant portée de 33 à 50 % dès lors qu'il s'agit des lignes allant porter le fluide électrique aux fermes éloignées du réseau d'origine.

A. GRAU,  
Ingénieur agronome,  
(Tous droits réservés).

### GRIPPE ET RHUME

Pour vous en préserver quand il fait froid, prenez un Picon avec du sucre et de l'eau bouillante. Buvez chaud, c'est tonique et délicieux.

## HUILES et GRAISSES

Nous pouvons fournir à nos Adhérents huiles et graisses de première qualité, marchandise rendue franco toutes gares. Les bidons de 25 et 50 litres sont facturés 15 et 20 fr. et repris, si retournés franco à l'usine, en bon état. Les fûts de 100 et 170 kilos sont gratuits, ainsi que les emballages de graisses.

Pour Machines Agricoles :

	Par 100 l. 50 l.	25 l.
Demi-fluide .....	3 30	3 50
Epaisse .....	3 40	3 60

Pour écuries :

Demi-blanche .....	4 30	4 50	4 70
Blanche pure.....	4 80	5 »	5 40

Pour Moteurs et Autos :

Frès fluide (Ford) ..	4 10	4 30	4 70
Fluide, 1/2 fluide...	4 40	4 60	5 »
1/2 épaisse.....	4 60	4 80	5 20
Epaisse .....	4 90	5 10	5 50
Huile de ricin pure »	»	»	» 8 40

GRAISSE JAUNE EXTRA

# Vêtements

# BELLE JARDINIÈRE PARIS

Seule Succursale dans la Région : NANTES, 12, Rue du Calvaire - Téléphone . . . 142-78 - Chq. post. Nantes : 83-20

# Vêtements

## MARCHE DE LA VILLETTE

Du lundi 9 Décembre

ANIMAUX	Anciens	Nouveaux	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 <sup>er</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	3 <sup>e</sup> qual.	extra	1 <sup>er</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	3 <sup>e</sup> qual.	extra
Bœufs	3,906	440	9 90	8 80	7 70	10 60	5 94	4 82	3 50	6 57
Vaches	1,952	110	9 90	8 60	6 80	10 70	5 94	4 66	3 40	6 85
Taureaux	344	10	9 90	8 10	7 30	9 60	5 40	4 46	3 65	5 95
Veaux	1,902	6	16 60	14 20	10 80	17 60	9 96	8 32	5 94	10 48
Moutons	14,156	140	19 60	15 20	13 20	20 80	9 80	7 15	5 73	10 40
Porcs	3,215	13	12 28	12 28	9 72	13 70	9 40	8 60	6 80	9 69



Dans le Bulletin du Comité de Vertou, nous lisons, sous la signature de M. de Cambrin, ces lignes, susceptibles d'intéresser nos lecteurs :

RETRAITE DE M. DANGUY. — M. Danguy, notre vieil ami, a pris sa retraite. Nous savons avec quelle sollicitude il s'est toujours mis à la disposition du Comité de Vertou. Il ne manquait jamais une de nos séances ; ses instructions simples et pratiques ont fait faire bien des pas en avant à l'agriculture de notre région. Grand ami de notre vénéré M. Gouin, il avait reporté sur votre Président, élève de son frère à Grignon, son affection.

Le Président propose de lui en voyer une adresse d'amitié et de remerciement. Elle est adoptée à l'unanimité.

M. Danguy s'est montré très touché de notre geste à son égard, et il vient de nous répondre la lettre suivante :

« Mon cher Président,

J'ai été très touché par l'adresse si pleine de sentiments amicaux que vous m'avez fait parvenir au nom des adhérents du Comité de Vertou et du Syndicat du Pays Nantais qui, réunis en Assemblée générale, ont bien voulu se souvenir de ma longue collaboration au sein du Comité, à l'œuvre du progrès agricole sous toutes ses formes, entreprise par le regretté président-fondateur André Gouin, et dont vous assurez la continuation, entouré de vos toujours fidèles et dévoués collaborateurs.

Si j'ai apporté quelques pierres légères sur le chemin déjà long que nous avons parcouru ensemble, combien plus grands et plus mérités sont les travaux réalisés par les cultivateurs et les viticulteurs du Comité de Vertou, véritable école mutuelle du progrès dans nos campagnes.

J'adresse aux uns et aux autres mes vifs remerciements et l'assurance de mon fidèle et amical souvenir.

« Veuillez agréer, etc... »

« Signé : DANGUY. »

CONFERENCE DE M. MICHELAT, VÉTÉRINAIRE DÉPARTEMENTAL. — M. Michelat parle en savant vétérinaire et en praticien de l'avortement épizootique qui ravage nos étables. La maladie est due à la présence d'un microbe, le microbe de Bank. C'est un banc sur lequel il ne faut pas s'asseoir, car c'est par les literies, les brouettes et la paille que ce microbe se propage. Il atteint même les génisses car il ne se transmet pas par le taureau qui fait la saillie.

## Cours des Bois

(Communiqué par le Comptoir des Bois)

BOIS DE PAYS	SUR PIED prix du m3 cubé au 1/5	EN GRUMES prix du m3 cubé au 1/5	BOIS DE PAYS			
			1 <sup>er</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	3 <sup>e</sup> qual.	extra
Acacia	200/250	250/380				
Chêne	200/300	300/600				
P <sup>r</sup> tranchage		1000/1300				
Châtaignier	200/250	250/350				
Cerisier-Merisier	200/250	250/275				
Hêtre	200/250	250/400				
Noyer	450/600	650/1000				
Orme	150/200	200/300				
Peuplier	175/200	200/250				
Pin maritime						
Sylvestre	65/110	110/140				

On arrive à lutter contre l'avortement épizootique, en donnant par des piqûres hypodermiques la maladie atténuée. Malheureusement, il faut des visites vétérinaires répétées pour traiter une étable entière, chaque vache devant être immunisée lorsqu'elle n'est pas pleine.

Le Président offre à M. Michelat et à M. Aubron, notre sympathique vétérinaire de Vertou, d'entreprendre, comme exemple, de soigner une étable entière, nettement infectée dans le canton. Le Comité ouvre à ces Messieurs un crédit de 500 francs dans ce but. Ces Messieurs acceptent, ils feront un exemple utile à tous. On n'en saura guère les résultats avant un an.

BOIS DE CHAUFFAGE

Sur péniche ou wagon départ : Chêne, la corde de 3 stères. 100/120 Cotrets pin ou hêtre, l.c. 230/280 Charbons de bois, la tonne. 450/550

## CHAUX POUR L'AGRICULTURE

CHAUX DE MONTJEAN

Grosse chaux en belles pierres blanches. 95 » Les 1.000 kilos en vrac sur wagon Champrolé et par 8.000 kilos minimum.

Chaux blutée pour amendements. 115 » Fleur de chaux blutée pour vigne. 125 »

Les 1.000 kilos livrés en sacs de 35 kilos facturés et repris au même prix si rendus dans le délai de 3 mois.

La chaux blutée peut être livrée en sacs papier « Kraft » à 3 épaisseurs, très résistants, pouvant contenir 45 kilos de chaux.

Ce nouveau logement comportera une majoration de 25 francs par tonne, soit 140 fr. les 1000 kilos de chaux blutée pour amendement.

## PRODUITS POUR LES TRAITEMENTS D'HIVER DE LA VIGNE ET DES ARBRES FRUITIERS

Pour arriver à lutter efficacement contre les insectes destructeurs de nos récoltes, il y a lieu de faire, outre les traitements de printemps et d'été, des traitements d'hiver qui ont donné déjà de très bons résultats.

Le Pyralicide « Supremacy » qui s'emploie à la dose de 4 litres pour 100 litres d'eau, détruit les larves de la pyrale et autres insectes hivernant sous l'écorce et également l'Esca, champignon parasite, provoquant l'apoplexie et le flétrissement qui causent la mortalité des souches.

Pour combattre la fumagine qui exerce également des ravages tant sur la vigne que sur nos arbres fruitiers, il faut employer la lessive insecticide « Supremacy » à la dose de 3 à 4 litres pour 100 litres d'eau. Ce produit détruit préventivement les cochenilles et les spores du champignon.

Demandez au Syndicat tous renseignements et prix.

Achez tous le nouveau Timbre antituberculeux

## Offres et Demandes

Ecrite ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes. Service réservé à nos Adhérents. 5 francs par annonce paraissant 2 fois.

### OFFRES

48. — A vendre 1/2 muids et barriques neufs et d'occasion, chêne et châtaignier, s'adresser à M. Charon-Janin, 45, quai Malakoff, Nantes.

175. — A vendre, plants des meilleures variétés d'Hybrides sélectionnés, blancs et rouges, production des vignobles et pépinières du propriétaire, authenticité garantie. Catalogue franco. Prix de gros.

S'adresser à M. Terrien, la Blanchetière, La Chapelle-Basse-Mer.

180. — On offre plants de vignes greffés, racinés, Pinot, Muscadet, et Hybrides divers, numéros connus et appréciés. — Producteurs directs, Bertille Seyve 450, Othello et Noah.

S'adresser à M. Auguste Menes, viticulteur au Guineau, la Chapelle-Basse-Mer, qui engage les vigneronnes à visiter ses pépinières.

187. — A vendre beaux plants de vignes greffés et producteurs directs recommandés, authenticité et sélection garanties.

S'adresser à M. E. Girault, viticulteur-pépiniériste, domaine de la Ronde, à Jaunay-Clan (Vienne).

210. — A vendre, plants d'asperges, « Grosse Argentuil » hâtive et productive. Prix réduits. S'adresser à M. Chapeau père, à Bellevue, Sainte-Luce.

215. — A vendre, 500.000 plants greffés : Muscadets, gros-plant, colombard, gros-plant et toutes variétés de l'Ouest. 400.000 racines hybrides anciens et nouveaux. Tous arbres fruitiers. Catalogue franco.

S'adresser à M. J. Poulonneau, à Saint-Christophe la Couprée (Maine-et-Loire).

220. — A vendre, beaux plants d'asperges « Grosse hâtive d'Argentuil ». Plants sélectionnés extra. S'adresser à M. Robert Morice, à Sainte-Luce.

233. — A vendre, 3.000 kilos environ bon foin, récolte 1920.

234. — A vendre par longueurs de 10 ou 15 mètres, un hangar à l'état neuf, charpente bois, couverture éverite, largeur 8 m. 70 entre poteaux. Hauteur des poteaux livrée à la demande du preneur. Pour tous renseignements, s'adresser à MM. Guittany Frères, à Saint-Hilaire-de-Chaléons.

235. — A vendre, un poêle, véritable « Phare », hauteur 1 m. 45. Excellent état.

236. — A vendre, une écrémeuse, marque Vesta, B. E. Etat neuf.

237. — A vendre, Commune d'Anecenis, mécanisme de moulin à vent. S'adresser à M. Caron, avoué, à Anecenis.

238. — A vendre, couple lapins « Géants des Flandres » issue de parents primés.

239. — A vendre, taureau Maine-Anjou, 22 mois, inscrit au Herd-Book. S'adresser à M. Brénelière, La Jaurerie, Paulx.

240. — A vendre, conduite intérieure 11 CV, Delage 1925, type D. L. Moteur et état neuf. Ferait excellente camionnette.

241. — A vendre : 1<sup>er</sup> Chien de chasse Briquet, 14 mois, chassant très bien ; 2<sup>e</sup> Une voiture pour poney ou âne, très bon état.

242. — A vendre, génisses Normandes 1 à 2 ans. Papiers d'origine.

### DEMANDES

97. — On demande un ménage, homme toutes mains, sachant très

bien soigner le bétail, femme sachant traire les vaches et s'occuper des porcs.

102. — On demande deux domestiques agricoles, veufs ou célibataires.

103. — Monsieur seul demande ménage pour la campagne : Références.

104. — On demande à acheter un jeune coq « Leghorn ».

### NOTRE COOPERATIVE

Huiles de Table

Extra « Calvé », par 15 litres, 8 fr. 50 le litre franco, verre facturé 1 fr. et repris au même prix.

Extra « La Délicate », 10 k., 95 fr. franco ; 5 k., 50 fr. franco.

Savons

Savon, marque G.H.B., blanc extra, 72 % d'huile, garanti pur 405 fr.

Savon blanc, G.H.B., 72 % matières utiles. 385 » Savon blanc extra siliaté. 335 »

Ces prix s'entendent aux 100 kilos par caisse de 50 kilos, en barres ou en morceaux de 500 grammes.

Savon blanc extra, 72 %, « Croix d'Or », en barre. 420 » en morceaux de 500 gram. 420 »

Les 100 k. départ Nantes.

SAVONS MOUS

Diaphane supérieur. 330 335 340

Extra pur. 285 290 295

Diaphane. 215 220 230

Les 100 kilos logés, départ Nantes.

Charbons

Gaillotte « Cardiff » moyenne 410 fr. petite. 430 »

Braisette. 350 » Boulets. 310 »

Doublets. 340 » Anthracite 1<sup>er</sup> choix : Moyenne gaillotte. 530 »

Petite gaillotte. 550 » Braisette. 430 »

Livraison à domicile, à Nantes, par 500 kilos minimum.

Réduction de 5 fr. pour commande de 1.000 k., 10 fr. pour 2.000 k. et 15 fr. pour 5.000 k. livrés en une seule fois à la même personne.

Par wagon, au départ de Nantes, nous cotons les prix suivants :

Briques. 215 fr. Moyennes gaillottes. 320 »

Petites gaillottes. 340 » Braisettes. 260 »

Boulets. 220 » Doublets. 235 »

Ces prix s'entendent aux 1.000 kilos en vrac. Pour livraisons en sacs sur wagon, majoration de 15 francs par tonne, sacs à retourner franco dès réception de la marchandise.

Majoration de 5 francs par tonne lorsqu'il y a plusieurs sortes de charbons dans le même wagon.

Pétroles et Essences

Pétrole ordinaire, en bidons de 50 litres. 220 fr.

Essence poids lourd, bidons de 50 litres. 231 »

Essence Tourisme, bidons de 50 litres. 241 »

## PRODUITS DIVERS

AVIS IMPORTANT

Nous rappelons que les cours que nous donnons ci-dessous s'entendent pour livraisons de détail.

Nous mettons nos adhérents en garde contre les cotations inférieures qui pourraient leur être faites, car il s'agirait, dans ce cas, de prix en groupement, par wagon complet, ou par quantité de 4 tonnes minimum ; probablement aussi pour des qualités inférieures à celles que nous vendons.

Que ceux de nos adhérents qui peuvent grouper entre-eux 5 ou 10 tonnes, n'hésitent pas à écrire à notre Service Commercial qui leur fera des prix défiant toute concurrence.

### RIZ ET ISSUES

Riz Saigon Importation N° 1. 182 » Riz Saigon Importation N° 2. 177 »

Issues de riz. 132 » Farine de Manioc. 150 »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes ou Chantenay.

« LE TITAN ». 152 » Farine alimentaire pour porcs et bovins.

Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay.

Farine « La Reine », 124 fr. les 100 kilos logés, départ Plessé.

### Tourteaux en farine et divers

Coprah en pains : par 500 k. minimum. 130 » par 100 k. 140 »

Coprah en farine. 150 » Arachides rufisque : en farine, ext. bl. Bordeaux. 182 »

en farine, blancs. 173 » Farine de maïs. 125 »

Maïs pour volailles. 115 » Sorgho logé dép. Nantes. 128 »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

### Aliments pour Volailles et Lapins

Granulé condensé p<sup>r</sup> volailles. 130 » Grandes Pondeuses. 136 »

Farine de viande. 191 » Poudre d'os alimentaires. 94 »

Farine d'os alimentaire. 99 » Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.

### AVICULTURE DE LOUEST

Provende bret. p<sup>r</sup> volailles. 135 » nantaise p<sup>r</sup> lapins. 135 »

Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

### Aliments mélassés

Mélasse Say, 80 % mélasse. 96 » Son mélassé Say, 50 %... 113 »

Paille mélassée Say, 50 %... 82 » Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardres.

### Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION DES CHEVAUX

Aliment complet N° 1, 40 % avoine, 35 % mélasse. 113 »

Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (succédané, avoine tourteaux) 125 »

ALIMENTATION DES BŒUFS ET VACHES

« Optima » : pour vaches laitières. 134 » p<sup>r</sup> engraissement d. bœufs 138 »

p<sup>r</sup> veaux (le sac de 5 k.). 14 50

ALIMENTATION GENERALE

Provende « Sucraff » N° 1... 88 » « Sucraff » N° 2... 84 »

ALIMENTATION DES PORCS

« Optima » : p<sup>r</sup> engraissement des porcs 139 »

pour porcelets et truies... 192 » Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

### Provendeine

Infatigable pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs 15 fr. la boîte, pris au bureau du Syndicat.

### Sulfate de Cuivre

Nous cotons, disponible... 330 » les 100 kilos logés sur wagon Nantes ou pris à l'usine

Majoration de 3 francs par 100 kil pour livraison en sacs de 50 kilos.

Sulfate de cuivre Anglais, disponible... 340 » les 100 kilos sur wagon Nantes.

### NOS MERCURIALES

Nantes, le 13 Décembre.

### Grains et Farines

Prix à la production :

Blé en disponible... 128 Avoines grises ou noires... 80

Avoines bigarrées nouv... 90 Sarrazin... 97

Orge... 90 Son... 65

Seigle... 84 Maïs Plata... 105

Maïs Indo-Chine... 100

### Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :

Paille de blé bottelée... 360 à 370 Paille de blé pressée... 360 à 365

Paille d'avoine pressée... 315 à 325 Paille d'orge pressée... 345 à 350

Foin (suivant région)... 600 à 650

### Cours du Bétail

Syndicat de la Boucherie de Nantes

Cours du 6 décembre

BŒUFS. — Vendus, 11 ; le 1/2 kil, derrière, 5 fr. ; devant, 4,75.

VEAUX. — Vendus, 389 ; le 1/2 kil, 1<sup>re</sup> qualité, 9 à 10 fr. ; 2<sup>e</sup> qualité, 7,75 à 8,75.

MOUTONS. — Vendus, 244 ; le 1/2 kilo, 9 à 10 fr.

### MARCHE AUX VEAUX

Syndicat des Eleveurs et Expéditeurs de la Loire-Inférieure

Rentrés : hier, 93 ; ce jour, 206. Cours : le plus haut, 8 fr. ; le plus bas, 6 fr. ; moyen, 7 fr.

### Cours des Vins

Muscadet... 450 à 550 Gros-Plant... 220 à 275

Noah... 150 à 200 Noah, le degré alcool... 7 » à 7 50

Poiré... 6 » à 6 50

### Légumes et Primeurs

MARCHE DU CHAMP DE MARS

Nantes, le 11 Décembre

Oignons, 0,65 le kil. ; carottes, 0,60 le kil. ; pommes de terre, 0,40 le kil. ; salades, laitue, 3 fr. les 20 ; scarole, 3 fr. les 12 ; chicorée, 2 fr. les 12 ; radis, 4 fr. les 12 paquets ; po

**Pommes à Cidre**  
 Nous cotons, 315 à 330.  
 Châteaubriant, 11 décembre: 260 à 280 fr. les 1.000 kilos. — Nozay, 240 à 270 fr. — Villedieu, 320 à 340 fr. — Montcouquet, 350 à 340 fr. — Craon, 290 à 300 fr. — La Ferté-Bernard, 265 à 270. — Meslay, 250 à 285. — Rennes, 300 à 320 fr. — Muzillac, 350 à 370 fr. — Fougères, 340 à 350 fr.

**Pommes de Terre**  
 Châteaubriant, 11 décembre, 25 à 35 fr. les 100 kilos. — Nozay, 26 à 28 fr. — Paimbeuf, 45 à 48 fr. — Auray, 28 à 32 fr. — Questembert, 20 à 21 fr. — Mayenne, 28 à 30 fr. — Bouloire, 25 à 35 fr. — Beaumont-sur-Sarthe, 24 à 26 fr. — Villedieu, 40 à 60 fr. — Muzillac, 23 à 24 fr.

**MARCHÉS RÉGIONAUX**

**NANTES (Talensac)**  
 Bœufs. — Le demi-kilo: 1re catég., 5.50-11; 2e catég., 5.50-4.50; 3e catég., 4.50-3.  
 Veau. — Le demi-kilo: 1re catég., 7.50-12; 2e catég., 7.50-8.50; 3e catég., 4-7.50.  
 Mouton. — Le demi-kilo: 1re catég., 8.50-11; 2e catég., 7.50-8.50; 3e catég., 4.50-5.  
 Porc. — Le demi-kilo: 7.75-9.25.  
 Beurre. — Le demi-kilo: 11.50-12.50.  
 Œufs. — La douzaine: 12.50-13.  
 ANGENIS, 12 décembre (par téléphone).  
 Blé, 125 fr.; avoine, 85 fr.; seigle, 85 fr.; orge, 80 fr.; sarrasin, 80 fr.; foin, 82 fr.; paille, les 500 kilos, 120 fr.; son, 290 fr.  
 Beurre, le kilo, 21 à 21.50; œufs, la douzaine, 12 à 12.50.

Poulets, la couple, gros 42 à 45 fr., moyens 32 à 38 fr., petits 25 à 28 fr.; Bœufs de travail, la paire, 4.000 à 4.500 fr.; vaches d'élevage, 1.200 à 1.500 fr. pièce; vaches amouillantes, 2.300 à 2.700 fr. pièce; génisses, 1.000 à 1.200 fr.; veaux, le kilo, 7.30 à 7.50; porcs gras, 8.60 à 8.70; porcelets, 250

**CANDE**  
 Froment, 130; seigle 100; orge 90; avoine 85; pommes de terre 70; paille 1.000 kilos, 350; foin 1.000 kilos, 550  
 Farine, 181 à 182; blé, 127 à 128; sarrasin, 100; avoine, 100; orge, 100; son, 84; paille, les 500 kilos, 200; foin, 300.

Cidre, la barrique, 150 à 160.  
 Beurre en gros, le kilo 17; en détail, 21.50 à 22; œufs, la douzaine, 9 à 11.  
 Vieilles poules, la couple, 24 à 30; gros poulets, 30 à 35; moyens, 25 à 30; petits, 15 à 22; pigeons, 10 à 11; canards, 30 à 35; oies, la pièce, 28 à 30; lapins domestiques, 12 à 15.  
 Bœufs, le kilo, 3.80 à 4.50; vaches, 3.25 à 4.75; veaux, 7.50 à 7.75; porcs gras, 8.25 à 8.30; porcs maigres, la pièce, 400 à 500; porcs de lait, 240 à 290

**SAVENAY**  
 Blé, 125 fr.; avoine, 92 fr.; seigle, 92 fr.; son, 85 fr.; foin, les 500 kilos, 250 fr.; paille, 150 fr.; poulets moyens, 30 à 45 fr.; lièvres, le livre, 4.25; perdrix, la pièce, 8 à 10 fr.; œufs, la douzaine, 11 à 12 fr.; beurre, le demi-kilo, 11 à 12 fr.; bœufs gras, le kilo sur pied, 3.75 à 4.50; vaches grasses, 3.50 à 4 fr.; veaux, 6.50 à 7.50; moutons, 6.25 à 6.50; porcs, 8.25 à 8.50.  
 Farine, 188-190 fr.; blé, 126-128 fr.; avoine, 90 fr.; son, 84 à 85 fr.; foin,

les 500 kilos, 230 à 235 fr.; paille, 176 à 180 fr.  
 Châtaignes, le kilo, 1.25; haricots secs, 4 fr.; beurre en gros, le kilo, 21 à 21.50; beurre au détail, la livre, 11 à 11.50; œufs, la douzaine, 11 à 12 fr.  
 Poulets, la couple, forts 34 à 38 fr., moyens 28 à 32 fr., petits 22 à 26 fr.; perdrix, la pièce, 7 à 8 fr.; lapins domestiques, 10 à 20 fr.  
 Bœufs gras, le kilo, 4.10 à 4.60; vaches, 3.80 à 4.10; taureaux, 4 à 4.50; veaux, 7.10 à 7.50; moutons, 6.60 à 7; porcs, 7.90 à 8.20.

**ARTHON-EN-RETZ**  
 Poulets, la couple, gros 50 fr., moyens 45 fr., petits 35 fr.; pigeons, la couple, 12 fr.; lapins, la pièce, 20 à 30 fr.; canards, la douzaine, 10.50; beurre, le demi-kilo, 12.25.  
 Bœufs gras, le kilo sur pied, 4 fr.; bœufs de travail, la paire, 5 à 6.000 fr.; vaches grasses, le kilo, 3.50; vaches laitières, l'unité, 2.000 à 2.500 fr.; taureaux, le kilo, 4 fr.; veaux, 7 fr.; veaux de lait, 7.50; génisses, l'unité, 1.800 fr.; mouton, le kilo, 8 fr.; porcs, 8.50; porcs de lait, l'unité, 350 fr.

**BOURGNEUF-EN-RETZ**  
 Blé, 135 fr.; avoine, 115 fr.; foin, les 500 kilos, 122 à 130 fr.; paille, 100 à 110 fr.; poulets gros, la couple, 40 à 45 fr.; poulets moyens, 35 à 40 fr.; poulets petits, 30 à 34 fr.; canards, la pièce, 25 fr.; pigeons, la couple, 15 à 20 fr.; lapins, la pièce, 13 à 25 fr.; œufs, la douzaine, 12 fr.; beurre, le demi-kilo, 12 fr.; vin nouveau, la barrique, 210 à 250 fr.

**MACHECOUL**  
 Poulets, la couple, gros 55 à 65 fr., moyens 45 à 55 fr., petits 40 à 45 fr.; canards, la pièce, 24 à 28 fr.; pigeons, la couple, 10 à 12 fr.; lapins, la pièce, 15 à 22 fr.; œufs, la douzaine, 11 à 11.85; beurre, le demi-kilo, 12 fr.; porcs, 12 fr.; lièvres, 25 à 30 fr.; lapins de garenne, 7 fr.; canards, 16 fr.

**SAINTE-HELENE-DE-GRANDLIEU**  
 Poulets, la couple, gros 50 à 60 fr., moyens 45 à 50 fr., petits 30 à 40 fr.; canards, la pièce, 18 fr.; pigeons, la couple, 8 fr.; lapins, la pièce, 16 à 22 fr.; œufs, la douzaine, 8 fr.; beurre, le demi-kilo, 12.50.

**GLISSON**  
 Froment rouge, 120 à 122 fr.; avoine, 115 fr.; blé noir, 115 à 120 fr.; foin, les 500 kilos, 300 à 350 fr.; paille, 200 fr.  
 Poulets, la couple, gros 45 à 50 fr., moyens 35 à 44 fr., petits 30 à 35 fr.; lapins, la pièce, 15 à 22 fr.; œufs, la douzaine, 11 à 12 fr.; beurre, le demi-kilo, 10.50 à 12 fr.  
 Bœufs gras, le kilo sur pied, 4 à 5 fr.; bœufs de travail, la paire, 4.000 à 6.000 fr.; vaches grasses, le kilo, 3.50 à 4.50; vaches laitières, l'unité, 1.000 à 2.800 fr.; veaux, le kilo, 7.50 à 8 fr.

L'Imprimeur-Gérant: F. DUPAS.

**PRÊTS D'ARGENT**  
 Sur Hypothèque  
 A partir de 10.000 francs, sur terres et maisons.  
 ALLAIRE, THOUARÉ, (Cote-Inf.)

**LE CAFÉ ÉMILE**  
 donne de la vigueur  
**GOUTEZ-LE MADAME!**  
 13, Quai du Port-Maillard - NANTES

**Les bonnes relations**  
 entre la  
**France et le Maroc**  
 au départ de Paris-Quai d'Orsay

1° Par Hendaye, Madrid, Algésiras et Tanger (seul service quotidien n'empruntant pas la voie des airs).  
 Trains rapides (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classes et toutes classes) et services de luxe (wagons-lits, la nuit; wagons-salons, le jour) en France et en Espagne; trajet minimum de Paris à Tanger en 44 heures par le « Pyrénées-Côte d'Argent »; trois heures de mer seulement.

2° Par chemin de fer Paris-Toulouse et par avion au départ de Toulouse.  
 Service aérien quotidien entre Toulouse et Casablanca, avec escale à Tanger et Rabat. Une nuit en chemin de fer; une journée d'avion l'été, deux journées d'avion l'hiver.

3° Par Hendaye, Madrid, Gibraltar et Casablanca.  
 Service maritime hebdomadaire — 15 heures de mer — Trains rapides (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> classes et toutes classes) et services de luxe en France et en Espagne. Trajet minimum en 57 heures par le « Pyrénées-Côte d'Argent ».

4° Par Toulouse, Port-Vendres, Oran et Oudja.  
 Service maritime hebdomadaire — 28 heures de mer — Trains rapides toutes classes et wagons-lits Paris-Port-Vendres. Au départ d'Oran, trains et services automobiles directs.

5° Par Bordeaux et Casablanca.  
 Service maritime hebdomadaire l'été, tri-mensuel l'hiver. Traversée en trois jours environ.

Pour tous renseignements s'adresser à l'Agence spéciale de la Compagnie d'Orléans, 16, boulevard des Capucines, à Paris, ou aux principales Agences de Voyages.

**A VENDRE**  
 16 FONDRES en chêne état neuf, de 17 hectos, au prix de 590 francs l'un.  
 LIMOUZY, rue Pasteur, Perpignan.

**POUR ÊTRE ÉPATANT** à la Mode  
 SAMUSER la Société de la BIRE  
 FAIRE BIRE GÂTE FRANÇAISE  
 68, Faubourg St-Denis, Paris (10<sup>e</sup>)  
 Nouvelle GÂTE FRANÇAISE  
 NOUVEL ALBUM avec grav. comm. 20 illustrations de toutes œuvres.  
 Forces, Physique, Hygiène à la portée de tous.  
 Exercices, Magistère, Secours, Unica et tous les maux de la médecine, respectant ses principes.  
**DE QUOI BIRE LES MOIS**  
 Chansons et Monologues, Théâtre, Théâtre, Astorlens, Harmonicas, etc. Méthode d'appr. seul, TRAVAUX, COULEURS, PARCHES DE FEUX, DÉCORATIONS.

**Mamans**  
 achetez vos Jouets  
 à la  
**MANUFACTURE NANTAISE**  
 de VOITURES d'ENFANTS  
 Angle Rues de Verdun et de Strasbourg, 28  
 Maison la mieux assortie  
 et vendant le Meilleur Marché  
 Ses JOUETS sportifs  
 Ses Voitures de Poupées  
 "ANNIK"

**MADAME, MADMOISELLE, MONSIEUR,**  
 si vous hésitez sur le choix d'un cadeau plaisant et durable,  
 Faites-vous portraiturer  
 Et si vous avez les traits d'un être cher, faites-le reproduire.  
 au **STUDIO PERVEZ**  
 19, rue Contrescarpe - NANTES  
 par un procédé d'art.

**CONCOURS**  
 Tout lecteur qui rétablira l'ordre de ces petites carrés et donnera le nom des 4 lettres politiques les plus connues y figurant, et dont la solution sera exacte, recevra une ŒUVRE D'ART d'une valeur de 60 francs.  
 Envoyez la réponse en y joignant une enveloppe timbrée portant votre nom et votre adresse, à M. RABUTEAU, directeur du service des Concours d'art, 10, rue Merlin PARIS (11<sup>e</sup> arr.). O. G.

**TAUPANOSE DÉTRUIT RADICALEMENT TAUPES**  
 Procédé le plus simple, le plus efficace, le plus économique (1 flacon suffit pour détruire 1.200 taupes).  
 DESTRUCTION RAPIDE ET COMPLÈTE, SUCCÈS ASSURÉ  
 Emploi très facile et sans danger, en tout temps et en tout lieu.  
 Le flacon, le franco contre mandat.  
 MILLET, Pharmacien, RAMBOUILLET (S.-et-O.)  
 PRIX ACTUEL: 7 FRANCS

**MOTEURS VENDEUVRE**  
 1.000 t/m

**EXTRAIT DE NOS PRIX COURANTS**

N°	PUISSANCE	MOTEURS AVEC	MOTEURS AVEC	MOTEURS
		REFRIGÉRANT	REFRIGÉRANT	RADIATEURS
2	2 CV	2.175	2.230	2.475
3	3 CV	2.225	2.365	2.590
4	4 CV	2.575	2.695	2.975
5	5 CV	2.635	2.795	3.140
6	6 CV	2.975	3.265	3.625
8	8 CV	3.760	4.020	4.250
11	11 CV	4.400	4.700	5.060
13	13 CV	4.690		5.340
16	16 CV	5.800		6.640

**Applications Agricoles et Industrielles**  
 Appareil spécial permettant le fonctionnement au gazoil.  
 Groupes moto-pompes pour travaux d'arrosage et d'irrigation.  
 Groupes réducteurs de vitesse (groupe 1 à 3).  
 Groupes électrogènes de 800-1000-1500-2000-2500-5000 watts à éclairage direct ou à charge d'accumulateurs.  
 Moto-scies automobiles.

**Etablis<sup>ts</sup> DE VENDEUVRE, 327, Rue Saint-Martin - PARIS**

**Farine LA REINE**  
 Farine à base de céréales "La Reine"  
 Produit naturel, 45 % de gluten  
 Résultats supérieurs  
 Tous les lazzes en son très finés

**L'ESSAYER, C'EST L'ADOPTER**  
 Demandez Notice, Echantillon et Prix  
 Dépôt: 14, Rue du Général Haro, NANTES-DOULON  
 Société AFRIQUE et METROPOLE

**AGENT GÉNÉRAL POUR L'OUEST:**  
 G. GUILLAUD, 4, Rue Guépin, NANTES. — Téléphone: 131.86. Inter 67



**VOUS LES ÉLEVEREZ TOUS RAPIDEMENT ET SANS RISQUE**  
 AVEC L'AIDE DE LA  
**FARINE ATÉ**

Aliment spécial dont l'action fortifiante, apéritive et digestive permet à l'animal d'assimiler en les complétant les aliments donnés.

Employez la FARINE ATE, vous engraissez économiquement votre bétail, vous donnerez à vos porcs, porcelets, veaux, vaches, etc., une chair lourde et ferme et supprimerez complètement tous les risques de l'élevage.

**CINQ FOIS plus efficace que toute autre provende**

Vous trouverez la Farine ATE dans toutes les Succursales de l'Economie, des Docks de l'Ouest, de l'Union des Docks, de l'Union des Docks de Bretagne, Normandie et Vendée, et chez plus de 2.000 Dépositaires en Bretagne, Normandie et Vendée.

Il y a un dépôt de farine ATÉ près de chez vous

ON DEMANDE pour région Vallet et pour fin murs, homme marié, très bon vigneron, homme seul occupé. Bon salaire, mais références exigées. Ecrite Publicité de l'Ouest, Angers, n° 1310.

**Pépinières Américaines DE L'OUEST**  
 Etablissements Viticoles  
**Eugène GIRAULT** & Co  
 Pépiniériste Viticulteur  
 JAUNAY-CLAN (Vienne)  
 — Tél. 3 et 75 —

Expositions Nationales  
 Tours, Paris  
 1<sup>re</sup> Prix Médailles d'Or  
 H. Conc., M. du Jury  
 60 hectares Vignobles et Pépinières  
 Vastes champs de Vignes  
 Jumps de Vignes  
 Authentiques Sélections garanties

C'est aux Pépinières GIRAULT que nous devons nos meilleures Sélections  
 Agents sérieux acceptés

**LES MONNAIES**  
 La dernière reprise des pièces d'or et d'argent sera effectuée dans le département de la Loire-Inférieure, par les permanences L. B. jusqu'au 14 décembre inclus. M. BUQUIN, l'agent désigné pour ce département, se tiendra à la disposition du public, le 14 décembre, à l'Hôtel du Grand-Monarque, rue Saint-Clement, à Nantes.

Les opérations de reprise se feront de 9 heures à 17 heures sans interruption, au tarif de base officiel: la pièce de 20 fr. en or sera reprise à 97 fr.; la pièce de 1 fr. en argent sera reprise à 1 fr. 70, etc.

Paiement comptant par toute quantité. Taxe, commission à déduire.

Une fois pour toute et dernière

**CIDRE**  
 COLORE - BONIFIE  
 CONSERVÉ - CLARIFIÉ  
 MALADIES GUÉRIES  
 PAR LES PRODUITS GATÉ  
 ENVOYER LA VRAIE MARQUE  
 Les Pharmacies ORION, à Nozay; Prevost, à Héric; Sicard, à Fay-de-Bretagne; Garnier, à Pont-Château; Alain Laget, à Savenay; Thibault, à St-Mars-la-Jallie; Turpin, à Nort-sur-Erdre; Le Roux, à Plessac.

**Chaussures PAUL**  
 NANTES - 8, Rue d'Orléans - NANTES

**Dernière Semaine de nos SOLDÉS**  
 - avant Inventaire -

**PRIX SANS PRÉCÉDENT**

**AVEZ-VOUS DÉJÀ REÇU VOTRE PAQUET**

**GRATUIT DE PROVENDEINE?**

**DERNIÈRE SEMAINE DE DISTRIBUTION GRATUITE DE 500.000 PAQUETS DE PROVENDEINE**

Avez-vous déjà présenté votre coupon à votre détaillant et avez-vous reçu en échange, gratuitement, un paquet de Provendeine pour vos porcs? C'est la dernière occasion qui est offerte aux éleveurs de porcs d'essayer Provendeine sans le moindre frais. C'est une trop belle occasion pour la laisser passer. Si vous le désirez, vous pouvez vous rendre compte que la Provendeine est un merveilleux produit pour les porcs — combien il favorise l'appétit et la digestion et donne à tous une croissance plus rapide. Les cochons même considérés comme perdus reprennent vigueur dès que la Provendeine est ajoutée à leur nourriture et ils s'engraissent rapidement. Les porcs destinés à l'engraissement deviennent, lorsqu'ils reçoivent de la Provendeine, beaucoup plus lourds et sont plus vite prêts pour l'abattage. Les porcelets nourris par la truie ou sevrés se développent et croissent plus rapidement, leur chair a une couleur plus rosée.

**PROVENDEINE convient dans le Rachitisme**

**'PROVENDEINE' est un condiment spécial vitaminisé**

**pour élever et engraisser rapidement les porcs et leur éviter la faiblesse; c'est le complément indispensable de l'alimentation des porcs.**

**Economisez 2 mois de nourriture Avec PROVENDEINE**

Deux mois de nourriture et l'assurance que les porcelets se développeront normalement, rapidement, sans accroc de santé! Voilà le bénéfice que retirera l'éleveur bien avisé de l'emploi régulier de la Provendeine. Plus d'arrêt dans la croissance, donc plus de perte d'argent pour l'éleveur, mais réussite assurée de l'engraissement du sujet.

**CE QUE L'ON DIT :**

**Éleveurs Épatés.**  
 N° 1824. — M. FÉLIX BARTHÉLEMY, Eco- mal, Roscoff (Morbihan) écrit en juin 1929: « J'ai employé vos merveilleux paquets de Provendeine sur mes porcs et j'ai obtenu de si bons résultats que je ne puis qu'encourager les éleveurs à faire usage de ce produit qui donne des résultats constants. La Provendeine est absolument indispensable aux porcs ».

**Indispensable aux Porcs**  
 N° 1827. — M. Marcel MANTAN, Cité Cabriole à Belleville (Seine et Oise) écrit le 25 Juin 1929: « J'ai employé de la Provendeine pour mon porc. Je constate qu'il devient bien plus beau que ceux des porcelets qui ne donnent pas de Provendeine à leurs cochons. Je remarque que la Provendeine est indispensable à l'élevage des porcs ».

**Mieux que tous les autres**  
 N° 1828. — M. Charles LIENHARD, 56, Grand' rue à Biscobert écrit le 25 mai 1929: « C'est la quatrième fois que nous constatons que votre produit Provendeine est meilleur que les autres, aussi le vous en remercier beaucoup ».

La PROVENDEINE est vendue en boîtes de fr. 7.50 et 15 francs. La grande boîte renferme trois fois la quantité contenue dans la petite.

**42 Kgs de poids gagnés avec deux paquets de Provendeine**  
 N° 1825. — M. HÉRIQUET à Lagny (Ardennes) écrit le 24 mai 1929: « J'ai employé en trois mois deux boîtes de Provendeine de 1 kg. 500 et j'ai obtenu un résultat parfait. Mon cochon pesait 25 kgs lorsque j'ai commencé à lui donner de la Provendeine et aujourd'hui il pèse 67 kgs. Je continuerai à employer la Provendeine ».

**60 Kilogrammes de poids gagnés en 16 jours**  
 N° 1821. — M. LEFÈVRE-TARTE à Lamalainson (Aube) écrit le 24 mai 1929: « J'ai ajouté de la Provendeine à la nourriture de mes porcs et dès le premier jour l'appétit a été doublé; au bout de 15 jours mes porcs avaient augmenté de 60 kgs. Je remarque que la Provendeine est indispensable aux porcs ».

**DECOUPEZ CE COUPON**

**IL VAUT Frs 5**

Remplissez ce coupon et remettez-le à votre détaillant, vous recevrez en échange, gratuitement, un paquet de PROVENDEINE d'une valeur de 5 francs.

Nom ..... Dpt. ....  
 Adresse .....  
 Ville .....  
 Nom du détaillant ..... Dpt. ....  
 Adresse .....  
 Ville ..... Dpt. ....

Les coupons remplis par les détaillants ne sont pas valables.  
 Valable jusqu'au 31 Décembre 1929

Si le paquet doit être envoyé par la poste, il faut joindre un franc de port.

Dépôt pour l'Ouest de la France: Maison Louis SANDERS, 10, Quai Richemont, RENNES